



Club Omnisports et Culturel des Ecureuils

Conseil d'Administration du COCDE

Compte-rendu de la réunion du 31 mars 2016

Présents :

Le bureau :

Président : Jean-Bernard VIGNACQ

Secrétaire : Rodolphe FRADIN

Secrétaire adjoint : Christophe LORRIOT (correspondant assurances)

Absente excusée : Sophie DEBORD (Trésorière), Taï-Chi

Les Sections : Danse, Cyclotourisme, VTT, Percussions, Temps libre EMS, Course à pied CAP) , Jui-Jitsu,

Ordre du jour:

Remise des diplômes PSC1

Transfert des tapis de judo

Reprise du travail de la secrétaire du club

Proposition d'une animation sur la commune par le club des écureuils

Point sur les assurances

Point sur les effectifs

Point sur la trésorerie (situation des comptes et reversement participation des sections)

Paroles aux sections

Questions diverses



1. Remise des diplômes formation PSC1

Le président remercie la correspondante de Sud-Ouest d'être présente pour la remise des diplômes PSC1. La correspondante de La Dépêche du Bassin s'est excusée de ne pouvoir être présent. Il fait un résumé rapide de l'association pour la presse.

Le président félicite les diplômés pour leur réussite à l'examen. Il prévoit de relancer une seconde session de formation, tout le monde ayant pas pu assister à la première formation (8 participants pour 10 inscrits). Il est en attente de dates de formation de la part de la Sécurité Civile.

Le président procède à la remise officielle des diplômes.

2. Transfert des tapis de judo

Le président fait un historique sur l'existence et la propriété des tapis de judo. Les tapis actuels ont été achetés par la section judo du COCDE (avec des subventions des collectivités). Ils appartiennent toujours au COCDE. Le principal utilisateur n'est plus le COCDE mais un ensemble d'associations. Certains services municipaux ainsi que les écoles utilisent les tatamis au cours de leurs activités. Certains tapis donnent quelques signes de fatigue.

Le président propose donc de transférer à la collectivité les tapis de judo. Cette idée a été discutée au préalable avec les autres associations concernées (judo, karaté, etc.). Le CA approuve cette proposition.



3. Retour après arrêt de travail de la secrétaire du club

Elle est présente le lundi matin de 9h00 à 13h00. Elle est disponible pour toutes les sections.

Elle a donné sa fiche de poste au président pour connaître ses fonctions définies antérieurement (voir fiche en annexe).

Le président lui a demandé de réfléchir à la conception d'une plaquette de présentation du COCDE pour l'été 2016. Elle devra se rapprocher des sections pour l'obtention d'informations et de photos d'illustration.

Parallèlement, elle recherche un travail plus conséquent en termes d'heures. Il faut donc s'attendre à ce quelle nous quitte dans quelques temps.

4. Proposition d'une animation sur la commune

Le président donne la parole à la section CAP pour le projet.

La section CAP propose l'organisation d'un vide grenier au niveau du club.

Le président propose une thématique en relation avec les activités de l'association pour ce vide grenier (sports et culture).

Le CA valide le concept du vide grenier en relation avec les activités sportives et culturelles de l'association.

Le président est chargé de regarder les disponibilités au niveau de la commune (date, autres manifestations). La section Percussions propose la période post forum des associations.

Le président indique la nécessité de créer un groupe de travail pour l'organisation de cet événement et de ne pas hésiter à se rapprocher d'autres associations de la commune qui ont l'habitude d'organiser ce genre d'événement afin de connaître la marche à suivre.

5. Point sur les assurances

Le correspondant assurances explique la non possibilité de discuter avec la MAIF pour la négociation d'un contrat d'assurance, dans la mesure où cette dernière est déjà sous-traitante de la l'APAC, organisme avec lequel le COCDE est lié contractuellement.

Le président propose de consacrer un CA uniquement sur le sujet des assurances et de l'adhésion aux fédérations sportives.



6. Point sur les effectifs

Le président demande, dans la mesure du possible, que les licences commencent à être renouvelées au moi de juin.

Point sur la trésorerie (versement de leur participation au club par les sections)

Ce point n'est pas abordé du fait de l'absence de la trésorière.

7. Paroles aux sections

EMS c'est équipé de mobiliers de rangement pour son matériel.

La section CAP demande la possibilité de faire l'AG au moi de juin pour pouvoir commencer la saison avec le nouveau bureau de la section.

Le président indique que la demande de subvention commune EMS Percussions a été validée par le Conseil Départemental et que la subvention est en attente de validation par la commission concernée du conseil départemental.

VTT : début des journées kid bike prévues le samedi 02 avril selon les réservations. Cette organisation ne sera pas concernée si pas assez de participants.

8. Questions et informations diverses

La section CAP a trouvé un sponsor. Le président n'a pas trouvé de support type mais indique qu'il faudrait un document définissant les engagements de chacune des parties.

La section CAP demande si pour une participation particulière comme un marathon, le COCDE octroie une subvention particulière. Le président indique que l'association est là pour ça. La section CAP doit présenter un dossier avec le financement lié à au projet et la proposition sera discuté en CA pour validation.



Les coordonnées des correspondants de la presse locale et régionale est joint au présent compte-rendu :

Journal Sud-Ouest : PREBOST Agnès – tel : 06 82 05 01 22 - @ : sa.prebost@orange.fr

Journal La dépêche du bassin : LAFOREST Cécile – tel : 06 95 10 13 22 - @ : laforest.cecile@gmail.com

Le président lève la séance.

La prochaine réunion du bureau du COCDE est programmée le 27/04/16 à 20h30 à l'espace Blieck.

La prochaine réunion du CA du COCDE est programmée le **Mercredi 29/06/16 à 20h30** à l'espace Blieck. **Attention réunion avancée au mercredi**

Pour le Président,

Le Secrétaire Adjoint,

Christophe LORRIOT